



# le Pian

Magazine  
2015

Travaux  
P.6-7



Vie  
scolaire  
P.8-9



Jeunesse  
P.13





HYDRAULIQUE  
GENIE CIVIL  
ENVIRONNEMENT  
PROCESS EAU

**Siège Social :**  
3 rue Gaspard Monge  
BP 70160  
33606 PESSAC CEDEX  
Tél. : 05 56 46 68 00 - Fax : 05 56 36 75 75

## sommaire

ÉDITO  
p. 3

LE BUDGET 2015  
p. 4-5

TRAVAUX,  
URBANISME  
p. 6-7

VIE SCOLAIRE  
p. 8-9

HAUT DÉBIT  
p. 10-11

PATRIMOINE NATUREL  
p. 12

JEUNESSE  
p. 13

HISTOIRE DU PIAN  
p. 14

50 ANS ASPM  
p. 15

ÉTAT CIVIL  
p. 16-17

TRIBUNES DES ÉLUS  
p. 18

MEMENTO  
p. 19

**Directeur de la publication :**

Didier MAU

**Comité de rédaction :**

Michel Rouhet et le groupe  
de travail communication

**Crédits photos :**

Michel Rouhet  
fotolia.fr - nounproject.com

Achevé d'imprimer en juin 2015

**Dépôt légal :** juin 2015

**Réalisation :** Techni Print



## LE TEMPS EST ÉGALEMENT VENU DE S'ENGAGER RÉSOLUMENT DANS LA MUTUALISATION...



La baisse de la dépense publique est devenue une priorité nationale. Les collectivités locales sont donc contraintes d'assumer les missions qui leur sont confiées en subissant d'une part une diminution brutale des dotations de l'Etat et d'autre part des transferts de charges imposés sans aucune concertation.

Dans ce contexte particulièrement difficile il convient d'être lucides, responsables et inventifs. C'est ainsi que la majorité municipale a voté un budget 2015 qui permet de poursuivre des investissements indispensables et de maintenir un haut niveau de service à la population sans augmenter les taux communaux d'imposition.

Un suivi rigoureux des dépenses de fonctionnement et une gestion raisonnable de la dette permettent de disposer de réelles marges de manœuvre pour les prochaines années. Le temps est également venu de s'engager résolument dans la mutualisation au niveau intercommunal pour réaliser des économies d'échelle et rationaliser les actions publiques. Toutefois, il ne faut pas tout attendre de la Communauté de Communes. Elle est, en effet, elle aussi confrontée à des restrictions budgétaires drastiques avec une baisse de 245 000 euros des dotations de l'Etat en 2015, soit l'équivalent de 10 points de fiscalité et une chute de ces mêmes dotations de 800 000 euros sur 4 ans.

La municipalité redouble donc d'efforts et d'ardeur pour faire front. Elle s'appuie sur le lien de proximité qui nous réunit et sur l'engagement des nombreux bénévoles et acteurs de la vie associative. Plus que jamais nous devons toutes et tous partager l'objectif de mieux vivre ensemble au sein d'un environnement exceptionnel qui constitue notre patrimoine le plus précieux.

Didier MAU.  
Maire du Pian-Médoc



## Un contexte difficile

L'année 2015 est marquée par un phénomène totalement inédit dans l'histoire des relations entre l'Etat et les communes. Le gouvernement a en effet décidé simultanément de baisser leurs dotations et de leur imposer de nouvelles charges.

### Baisse des dotations

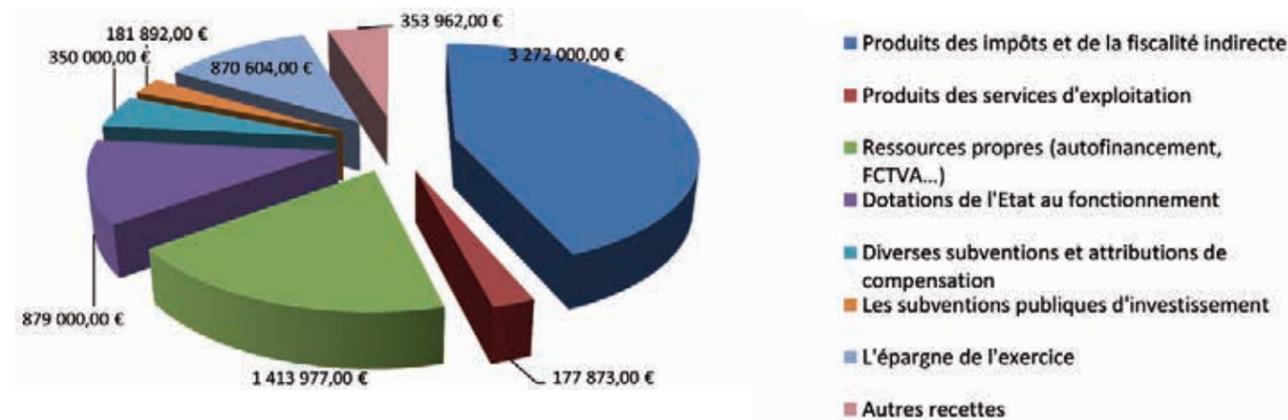
Alors qu'entre 2012 et 2015 la population de notre commune est passée de 5 489 et 6 203 habitants les dotations de l'Etat ont baissé de 128 000 euros, soit l'équivalent de 3 points de fiscalité. Ainsi, en 2015, la dotation globale de fonctionnement a baissé de 8% et il en sera de même pour les deux prochaines années... au moins !

### De nouvelles charges imposées

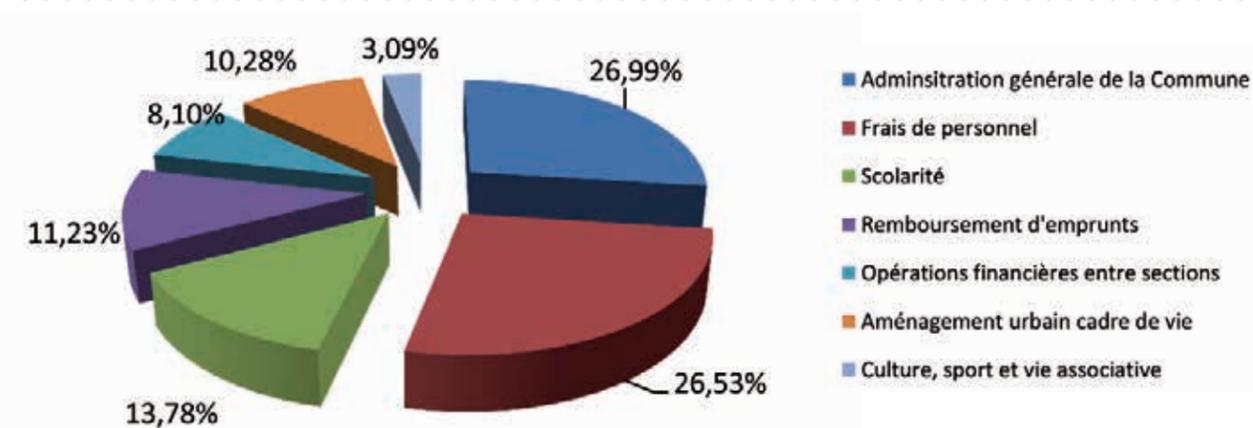
Le désengagement de l'Etat se poursuit soit par des transferts de charges non compensés soit par la fin des contributions techniques de ses services. Ainsi, après avoir cessé toute assistance aux maîtres d'ouvrages que sont les communes les services de l'Etat n'assureront plus l'instruction des documents d'urbanisme obligeant ainsi les collectivités à recruter ou à faire appel à des spécialistes privés. Quant à la réforme des rythmes scolaires, elle a été imposée sans aucune concertation et surtout sans la moindre étude financière préalable. Son coût pour notre commune s'élève à plus de 100 000 euros.

## Quelques repères

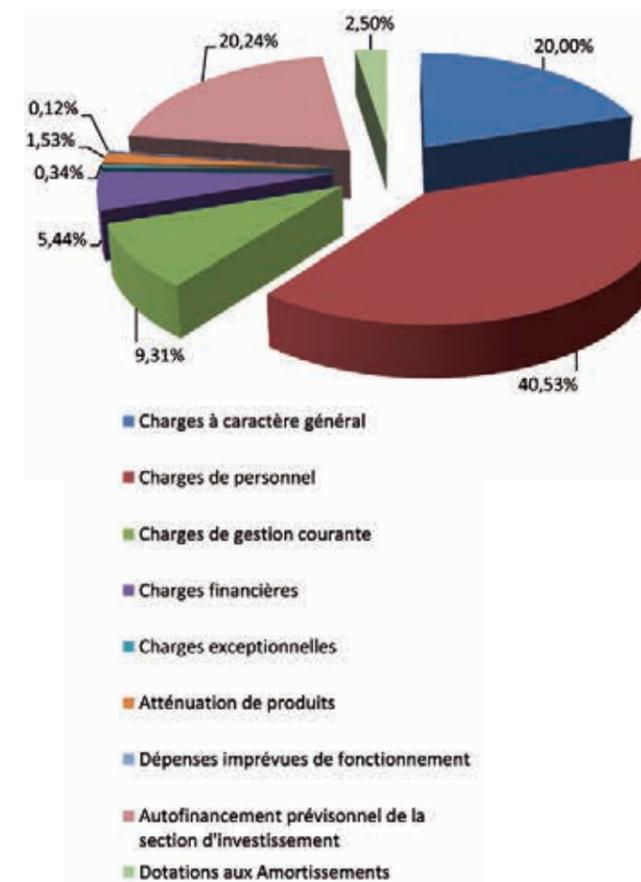
### Ressources totales de la Commune en 2015



### Nature des dépenses totales de la Commune en 2015



### Dépenses de fonctionnement 2015



### Evolution de la dette communale



## Des choix responsables

### Fiscalité :

**0% d'augmentation des taux communaux**

La plupart des communes, des intercommunalités et des départements ont fortement augmenté les impôts locaux pour compenser la baisse des dotations de l'Etat et faire face aux transferts de charges imposés par le gouvernement.

Au PIAN-Médoc la municipalité a fait le choix de ne pas augmenter les taux communaux qui sont déjà inférieurs à ceux généralement pratiqués. Cela a été rendu possible grâce à une gestion rigoureuse et une situation financière saine.

### Investissement :

**2.5 millions d'euros sans emprunt**

Le maintien d'un auto-financement fort permet de programmer d'importants investissements dont 2 Millions d'euros d'équipements dans les domaines prioritaires : écoles, voirie, bâtiments publics, cadre de vie...

### Un service qualitatif

Les équipes municipales sont mobilisées pour faire face à un véritable défi : préserver la qualité du service public malgré la diminution de certaines ressources. Des efforts sont nécessaires de la part de tous notamment dans le domaine de l'innovation. Il convient désormais de rationaliser et de mutualiser à l'échelle intercommunale.

### Un soutien renforcé aux associations

Le dynamisme de la vie associative contribue largement au lien social de notre commune. Les dirigeants des associations sont eux aussi confrontés à la dure réalité des contraintes budgétaires. La municipalité a donc décidé de consacrer 80 000 euros pour les subventions accordées aux associations locales afin d'encourager particulièrement celles qui ont des activités éducatives dans le domaine sportif ou culturel et qui apportent leur contribution à la réussite des TAPS dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

### Mise en place de l'abattement facultatif

Dans le cadre de sa politique fiscale, la Municipalité avait pris l'engagement d'instaurer un abattement facultatif à la taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées ou invalides. C'est chose faite depuis cette année. Les contribuables qui peuvent être éligibles à cet abattement doivent se signaler à l'administration fiscale au sein du centre d'impôts de secteur avant le 1<sup>er</sup> janvier de l'année pour pouvoir en bénéficier.



## Locaux des Services Techniques

Afin d'améliorer les conditions de travail des agents municipaux affectés aux Services Techniques, une importante rénovation des locaux a été engagée : salles communes, douches, toilettes... sont désormais aux normes en vigueur. Ces travaux ont été réalisés en grande partie par les agents eux-mêmes. Ils ont pu ainsi parfaire leur formation aux métiers du bâtiment et ont permis à la Commune de réaliser de substantielles économies.

## Un nouveau sol sportif pour la Salle Omnisports

L'état du sol de la salle omnisports était devenu inadapté du fait d'une pratique intensive et pluridisciplinaire. Il convenait de procéder à son remplacement pour améliorer les conditions de pratique pour les associations sportives

mais aussi pour les enfants dans le cadre du sport scolaire. Après un appel d'offres, le marché a été confié à une entreprise spécialisée et les travaux se sont déroulés au début de l'automne. Le choix du nouveau revêtement, dont le coût s'élève à 95 969 euros, a également fait l'objet d'une concertation avec les associations afin de correspondre parfaitement aux besoins.

## Club de l'Amitié

En collaboration avec le Club de l'Amitié, des travaux de mise aux normes des sanitaires du local sont réalisés par les Services Techniques et des entreprises locales afin de respecter la loi sur l'accessibilité des PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

*Nous remercions le Club pour sa compréhension de la gêne occasionnée par ces travaux.*

## Éclairage Allée de Pétrucail

Les travaux de réaménagement de l'allée Pétrucail et la réalisation d'un cheminement doux « voie verte » entre le Groupe Scolaire des Airials et la rue Rosa Bonheur, se sont ponctués par le remplacement de l'éclairage public. Ces nouveaux luminaires répondent aux normes d'éclairage issues du Grenelle II de l'environnement, à savoir : la consommation d'électricité est diminuée dans un rapport de 4 à 5 suivant le type d'ampoules initialement

employées, à flux lumineux identiques, et ceci pour une durée de vie des ampoules 5 fois supérieure. La sécurisation des traversées piétonnes a été renforcée par la mise en place d'un éclairage spécifique pour un meilleur visuel.

**Sécurité des usagers améliorée, économie d'énergie et coûts de maintenance allégés ont été les maîtres mots de nos choix d'investissements.**

## Eau, assainissement

### Amélioration de la qualité de l'eau

L'année 2014 aura été une année importante en investigation de forages dans la nappe « oligocène » afin de trouver une ressource de substitution en eau moins chargée en fluor et donc améliorer la qualité de l'eau potable. Plus de 120 000 euros ont été investis sur trois forages sur des sites retenus en accord avec les services de l'Agence Régionale de Santé.

À la suite des premiers essais, il est apparu que si la teneur en fluor était plus faible, en revanche des taux de manganèse et fer ont été trouvés.

En accord avec les services de l'Etat, d'autres scénarios ont été étudiés et notamment un mixage des eaux avec celles de la métropole. Une étude comparative tant sur le plan technique qu'économique est en cours afin de trouver la solution la plus viable dans le temps et économiquement la plus intéressante pour les usagers.

### Réseau d'Assainissement eaux usées

Le raccordement au réseau d'assainissement collectif du quartier de Louens dans le secteur Pas de Lartigue - Pontet Ouest se termine. Cette nouvelle phase d'extension porte sur quelques 50 nouveaux branchements pour un coût d'environ 650 000 euros.

La Collectivité fait également procéder aux études préalables en vue de raccorder le quartier de Sénéjac. Afin de mieux connaître notre réseau de collecte et de planifier les travaux de renouvellement, une étude visant à mettre à jour le schéma directeur d'assainissement est en cours et permettra de planifier les futurs investissements, notamment dans le cadre de la lutte contre les eaux parasites qui viennent perturber le fonctionnement du réseau, des postes de refoulement et de notre station d'épuration.

## URBANISME

### S.R.C.E. : La municipalité reste mobilisée

Le SRCE, Schéma Régional de Cohérence Ecologique, est un nouvel outil juridique élaboré conjointement par le Préfet et le Président du Conseil Régional.

Il aura un impact majeur sur l'évolution future de notre territoire communal.

Le dossier présenté à l'enquête publique sans réelle concertation ne tient aucun compte des travaux réalisés localement dans le cadre de la mise en œuvre des

documents d'urbanisme (SCOT Schéma de Cohérence Territoriale, PLU Plan Local d'Urbanisme).

La méthodologie qui a notamment consisté à établir une cartographie à l'échelle régionale sur la base de documents anciens pourrait remettre en cause certaines zones urbaines existantes et priver notre territoire de toute possibilité de développement économique. La municipalité est certes favorable à la protection de

la biodiversité et au maintien de trames vertes et bleues. Elle est toutefois aux côtés des acteurs majeurs de l'aménagement territorial pour demander la suspension de l'enquête publique relative au SRCE afin de renouer un dialogue sur des bases solides et mettre en place une collaboration loyale.

**POUR CONSULTER LE SRCE :**  
<http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/enquete-publique-du-projet-de-schema-regional-de-a1967.html>

# Groupe scolaire des Airials

## Une maternelle agrandie et rénovée !



Les travaux de l'école maternelle des Airials vont bon train. L'agrandissement apportera une classe supplémentaire, un dortoir et un deuxième préau. La salle d'arts plastiques de l'école élémentaire aujourd'hui occupée par les grandes sections de maternelle pourra ainsi être libérée, et la salle d'activités de l'école maternelle qui servait aussi de dortoir, retrouvera sa fonction première.

D'importants travaux de rénovation ont également commencé : rénovation et agrandissement de la salle d'accueil périscolaire, déplacement du bloc sanitaire

de l'entrée pour disposer d'un grand hall d'accueil et retrouver un nouvel espace sanitaire plus isolé, remplacement de la chaudière, peintures extérieures,...

Les travaux se termineront dans l'été pour gêner le moins possible les usagers, petits et grands...

A l'issue du chantier, le parking situé devant l'école sera réhabilité.

La municipalité a également investi ce printemps dans de nouveaux jeux de cours, pour l'école maternelle et élémentaire.

### Les écoles du Bourg

Un plan pluri-annuel d'investissement a été établi pour la rénovation de l'Ecole élémentaire du Bourg. Cet établissement, plus ancienne école de notre commune, nécessite d'importants travaux de rénovation, dont le coût justifie un étalement sur plusieurs années : changement complet des huisseries du bâtiment actuel des CM, rénovation des sanitaires et mise aux normes accessibilité, changement progressif des portails et portillons de l'école, peintures extérieures, fin de la rénovation du bâtiment côté route (rénovation des classes : plafonds/sols/peintures)...

Les travaux prioritaires étant les travaux d'isolation, le changement des huisseries interviendra dès cet été.

La construction de la nouvelle salle d'activités, entre l'école maternelle et l'école primaire, permettra de supprimer les deux préfabriqués situés dans la cour de l'école qui servent aujourd'hui à l'accueil du Centre de loisirs les mercredis après-midi, et les vacances scolaires. Cette salle sera utilisée pour l'ALSH, l'accueil périscolaire et les TAPS.

*À partir de la rentrée de septembre, des créneaux seront également mis à la disposition de l'école maternelle et d'associations proposant notamment des activités culturelles et artistiques aux enfants.*

Pour l'Ecole maternelle du Brugat, les prochains travaux porteront sur le changement de tous les volets de l'école et les peintures extérieures. D'autres travaux sont à l'étude comme la réfection du bloc sanitaire ouvert situé dans le milieu de l'école.

### Le numérique entre à l'école

La municipalité travaille actuellement sur l'équipement numérique de l'Ecole élémentaire du Bourg.

Ce beau projet commencera tout d'abord par le câblage complet des bâtiments pour avoir un réseau fiable et performant.

En parallèle, l'équipement informatique des classes est à l'étude et comprendra : un tableau numérique interactif pour chaque classe et des classes mobiles avec ordinateurs portables pour les élèves. Ce n'est plus l'élève qui va à l'informatique mais l'informatique qui vient à l'élève !

Des logiciels spécifiques permettront aux élèves et aux enseignants, très motivés par ce projet, de s'approprier ces nouveaux supports et de profiter pleinement de leurs atouts pédagogiques.

L'école du Bourg sera école « pilote » sur le sujet. Des passerelles pourront être mises en place avec les enseignants des Airials pour découvrir ces équipements et leur utilisation et se préparer à leur tour à un futur équipement de l'école.

*Globalement les effectifs resteront stables à la rentrée de septembre 2015, avec une légère baisse à noter sur les 2 écoles maternelles.*

Cette diminution provoquera dès la rentrée de septembre une fermeture de classe à la maternelle Brugat. Nous regrettons beaucoup cette décision de la Direction des Services Départementaux de l'Education compte tenu de la faible baisse constatée. Les enfants seront ainsi regroupés dans 5 classes au lieu de 6 aujourd'hui.

	2014/2015	2015/2016
Maternelle Airials	95	90
Maternelle Brugat	147	143
Elémentaires Airials	171	171
Elémentaires Bourg	239	243
<b>TOTAUX</b>	<b>652</b>	<b>647</b>

### La réforme des rythmes scolaires

#### Un challenge compliqué mais relevé !

La réforme des rythmes scolaires, appliquée sur notre commune depuis septembre 2014 aura nécessité un investissement considérable des élus et des services municipaux, des agents de la Communauté de Communes, de la communauté éducative, des associations pianaises et intervenants, bénévoles ou vacataires.

*Le coût de la réforme pour la collectivité s'élève à plus de 100 000 euros pour une année scolaire.*

Même si cette réforme a été imposée de façon brutale aux communes, la municipalité a fait le choix de proposer une organisation et des activités de qualité à nos enfants, qui subissent déjà un rythme hebdomadaire compliqué et fatigant notamment pour les maternelles.

Avec l'aide des associations pianaises et des nombreux intervenants et animateurs, nous avons ainsi proposé aux enfants des activités très variées pour l'animation des TAPS (3h d'activités par semaine), comme la customisation, peinture sur fresque, calligraphie, poterie, tennis, gym, basket, foot, handball, musique et chant, lecture de contes, informatique, poésie, et bien d'autres encore.

Une fête des TAPS et du Périscolaire a d'ailleurs été organisée dans chaque école le 12 juin afin d'exposer et de raconter aux parents tout ce qui a été réalisé par leurs enfants sur ces temps d'activités.

Les programmes de l'année scolaire 2015-2016 sont en cours de préparation et de nouvelles activités seront proposées.

## La municipalité mobilisée pour le Haut Débit

Une connexion Haut débit désigne une connexion Internet ayant un débit entre 512 Kbps et 20 Mbit/s, et qui utilise le plus souvent l'ADSL.

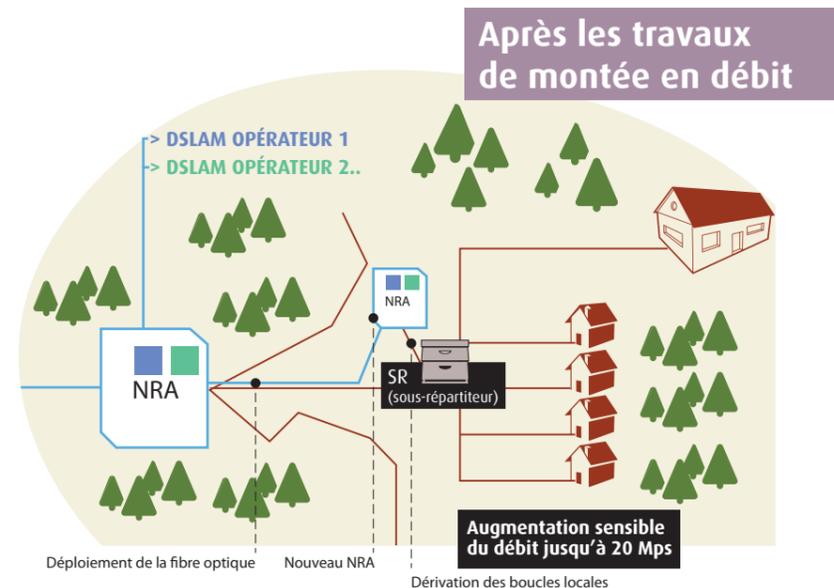
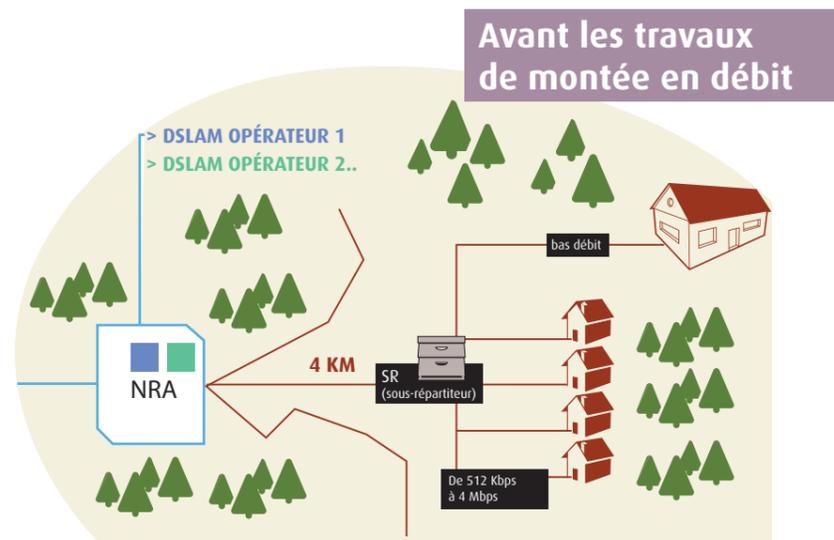
Concrètement, chaque abonné est raccordé par sa ligne téléphonique à une armoire de rue, appelée sous-répartiteur (SR), elle-même raccordée à une armoire principale « NRA » (Nœud de raccordement aux abonnés). L'ADSL est transporté depuis chaque NRA et emprunte les câbles téléphoniques existants.

Au Pian-Médoc comme ailleurs, le nombre de lignes reliées ne cesse chaque année de se multiplier, tout comme les objets connectés dans chaque foyer (ordinateurs, tablettes, smartphones...), ce qui entraîne dans certains secteurs de la commune une saturation du réseau.

### SOLUTION

#### Réduire la distance entre les NRA et les Pianais

Pour augmenter les débits au Pian-Médoc, il faut donc rapprocher le répartiteur des abonnés. Techniquement, cette opération s'appelle une « montée en débit » et se fait au niveau du sous-répartiteur.



#### Une montée en débit réussie pour Feydiou !

200 foyers du quartier de Feydiou bénéficient depuis septembre 2014 de débits Internet boostés, de 15 Mbit/s jusqu'à plusieurs dizaines de Mbit/s, voire du VDSL (jusqu'à 70 Mbit/s) leur permettant par exemple de recevoir la télévision via Internet.

Pour ce faire, les abonnés doivent contacter leur fournisseur d'accès Internet pour mettre à jour leur abonnement.

*Photo de l'installation par Gironde Numérique du NRA-MED (Nœud de Raccordement aux Abonnés Montée En Débit), permettant des débits Internet boostés.*



## La Communauté de communes compétente pour agir

L'aménagement numérique de notre territoire relève de la compétence, non pas des communes, mais de la Communauté de communes « Médoc Estuaire », par ailleurs adhérente au syndicat mixte « Gironde numérique » depuis 2008.

Conformément aux engagements pris durant la campagne municipale, un groupe de travail d'élus et de citoyens Pianais a été créé en juin 2014.

L'objectif est double : suivre l'évolution de la couverture numérique sur le territoire communal et étudier les projets envisagés par la Cdc et Gironde numérique d'amélioration du Haut Débit voire d'accès à la fibre optique.

### 3 questions pour comprendre

Si vous avez le moindre doute quant à l'éligibilité de votre ligne, vous pouvez vous en assurer par un test en vous connectant à l'adresse suivante :

[www.girondenumerique.fr](http://www.girondenumerique.fr), puis en saisissant votre numéro de téléphone.

Le syndicat mixte est également joignable par téléphone au 05 35 54 08 84

*Les particuliers peuvent-ils avoir la fibre optique au Pian ?*

Le réseau de fibre optique de Gironde numérique traverse la commune. Cependant, c'est un réseau de collecte : il est destiné aux collectivités et aux entreprises. Ce n'est pas du tout la même architecture technique que la fibre optique grand public (Ftth), ce qui explique que les particuliers ne peuvent pas s'y raccorder.

*Et demain ?*

Le syndicat mixte Gironde numérique a pour objectif une couverture de

50 % de la population (hors Métropole bordelaise) du Département d'ici 2027, soit 220 000 foyers raccordés à la Ftth.

Dans le cadre de la publication du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN 2015), Gironde numérique va présenter un scénario d'implantation de la Ftth pour chaque Communauté de communes, avec une proposition de financement partagé et quelques règles, notamment : priorité aux zones denses, ou bien encore pas d'opération de « montée en débit » (NRA-MED) s'il y a implantation de la Ftth dans les dix ans.

*En attendant, quelles solutions alternatives d'Internet Haut Débit ?*

L'ADSL n'est qu'une façon parmi d'autres de se raccorder à Internet. Pour les abonnés qui ont un débit inférieur à 2 Mbit/s, il existe une solution immédiate pour avoir de meilleurs débits : l'Internet par satellite qui permet d'avoir 20 Mbit/s, à des coûts similaires aux abonnements ADSL.

Une subvention de 400 euros par Gironde numérique existe pour ce type d'installation simple.

## Ansamble

RESTAURATION ET SERVICES *Votre partenaire régional*

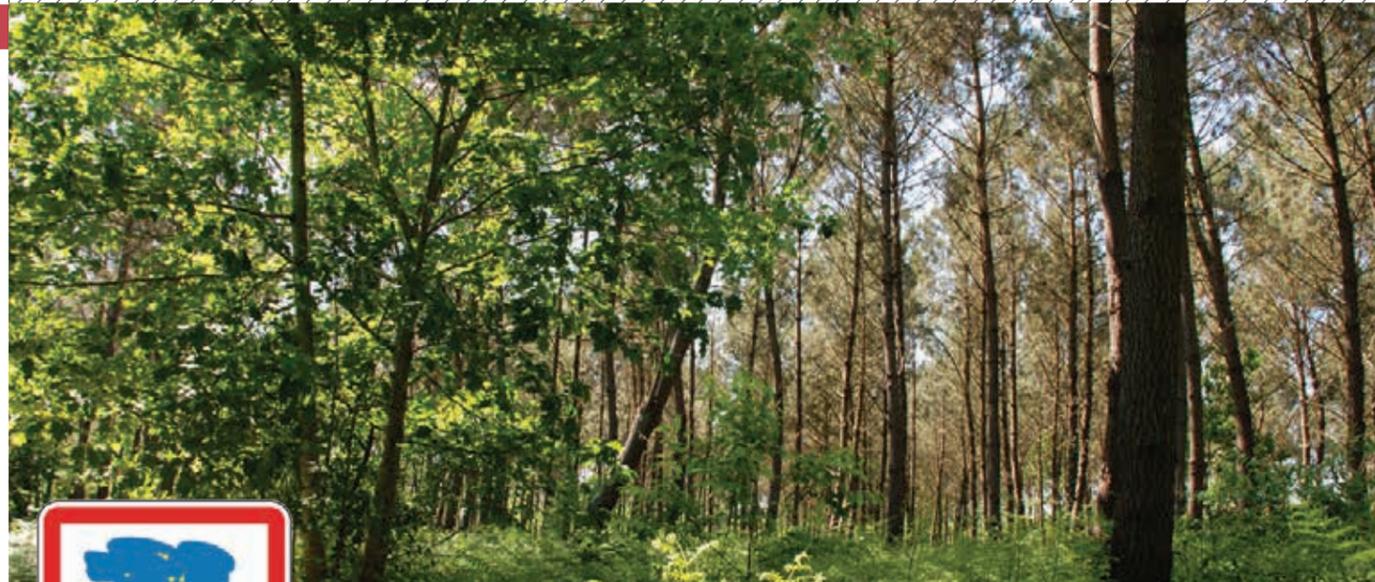


- Enseignement
- Médico-social
- Entreprises et administrations
- Santé

[www.ansamble.fr](http://www.ansamble.fr)

SRA Ansamble Aquitaine  
Parc d'activités Descartes  
Avenue Gay Lussac - Bâtiment H3  
33370 Artigues près Bordeaux  
Tél. : 05 56 33 05 05 - fax : 05 57 35 31 41





Le risque incendie est permanent dans notre commune. La vigilance et la prudence s'imposent tout particulièrement dans les périodes de risque majeur. A cet effet le Préfet rappelle régulièrement que les incinérations de quelque nature que ce soit sont strictement interdites et ce tout au long de l'année. La pratique du brûlage à l'air libre des déchets verts est d'autant plus verbalisable qu'elle est incompatible avec le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA).

## Préservons, respectons et partageons notre patrimoine naturel

Nous vivons au Pian-Médoc parce que nous apprécions la qualité et la richesse de son environnement naturel, la quiétude de ses forêts.

Cette forêt, héritée des générations qui nous ont précédés sur la commune, a été exploitée, entretenue, préservée. Malgré les accidents climatiques et les incendies elle a été reconstituée et maintenue à l'abri de la pression d'urbanisation liée à la proximité des grandes agglomérations.

Aujourd'hui il est de notre devoir de préserver et de mettre en valeur ce patrimoine en poursuivant les actions entreprises dans le passé.

*Cette préservation passe par la connaissance, le partage et le respect de ces milieux naturels. Que vous soyez végétalistes, chasseurs, promeneurs, etc...il y a de la place pour tous mais peut-être pas partout et aux mêmes moments ?*

### La saviez-vous ?

La forêt du Pian s'étend sur plus de 3 000 hectares (dont seulement 10 % sont situés sur le domaine public, y compris le domaine du golf)

Le chemin de randonnée de "La boucle des Pins" a été réalisé sur l'emprise publique (voir magazine précédent) mais saviez-vous qu'il est interdit d'ouvrir des circuits "sauvages" dans le domaine public ou privé, sous peine de sanctions ?

*Donc si vous avez un doute, renseignez-vous auprès des services de la mairie.*

Devant la prolifération des grands gibiers et des nuisibles (cervidés, sangliers, renards, etc...) la préfecture demande aux Associations Communales de Chasse Agréées d'organiser des battues afin de réguler les populations existantes.

En effet par l'ouverture du milieu, les dernières tempêtes ont favorisé le développement de ces espèces, et le nombre croissant de certains de ces grands animaux causent d'importants dégâts dans nos forêts et sont à l'origine de nombreux accidents de la circulation.

Un Code de la Forêt est disponible à l'accueil de la mairie et téléchargeable sur le site "lesuniversducode.com"

**Nous agissons pour notre patrimoine naturel et nous comptons sur chacun de vous pour nous aider dans cette tâche.**



Au Pian-Médoc, 29 élus répartis en 2 commissions.

## Conseil communal des jeunes

### Être élu c'est quoi ?

C'est apprendre à exercer notre citoyenneté, à partager nos droits mais aussi nos devoirs avec les autres en étant utile dans notre commune

C'est proposer et réaliser des projets pour améliorer la vie dans notre commune et en particulier celles des jeunes de nos âges.



CE2 - BOURG	CM1 - BOURG	CM2 - BOURG
CID Eliott	CAPO-CHICHI Léa	CHASLES Hippolyte
DUBOIS Macéo	DURAND Adrien	CHEVALIER Clara
ESSERMEANT Louna	FAVREAU Enzo	HERBO Axel
HOCHARD Enora	HEMMER Noa	NAPIAS Corentin
MENDES Naëlle		POPART Joya
CE2 - AIRIALS	CM1 - AIRIALS	CM2 - AIRIALS
ARNAUD Camille	ARRAYET Maïana	ARNAUD Eliott
BRAULT Arthur	MARSAULT-HAGET Manon	BOUVEUR Alice
BUSSIERE-ZIMINSKI Laly	MAZOUAT Eloraw	BRET GAUBASTE Elise
USUREAU Lucas	TROBAT Thibault	LAGUERE Arthur
CE2 - ERMITAGE	CM1 - ERMITAGE	CM2 - ERMITAGE
DUGROS Lilou	NEVEU Maëlie	DEDIEU Jason

## Une vraie responsabilité et un vrai engagement

Les conseillers se réunissent 1 fois par mois. Ils proposent des actions et des projets en accord avec la Municipalité autour de domaines qui touchent à leur classe d'âge : culture, loisirs, orientation, questions de société...

Tout au long de leur mandat, les conseillers sont accompagnés dans la réalisation de leurs projets par une équipe des élus du Conseil Municipal.

Être membre du CCJ, c'est un vrai travail qui nécessite du temps, de l'organisation, des idées et de la volonté.

En cette fin d'année scolaire, « Clin d'œil » à nos CM2 qui vont découvrir une nouvelle vie scolaire au collège.

**MERCI pour votre engagement, vos idées, l'enthousiasme débordant que vous avez déployé tout au long de ce mandat.**

### LA MISSION LOCALE TECHNOWEST EXPÉRIMENTE DÈS SEPTEMBRE 2015, LE DISPOSITIF « GARANTIE JEUNES »



Vous avez entre 18 et 25 ans, vous êtes ni en Emploi, ni en Formation, ni étudiant(e).

De plus, vos revenus sont précaires et fragilisent ainsi votre accès à l'autonomie et à l'Emploi !

La Mission Locale Technowest peut vous proposer dès septembre 2015, un accompagnement renforcé jusqu'à 12 mois : appui au quotidien et soutien financier (soumis à conditions de ressources).

#### Sous quelles conditions ?

**Être motivé(e), volontaire pour vous engager et vous investir pleinement dans des actions collectives et individuelles afin de :**

- Vous appuyer dans la recherche d'expérience d'Emploi et de Formation (immersions et stages entreprises, contrats de travail) contribuant à enrichir votre parcours et à développer vos compétences.
- Vous aider individuellement à résoudre toutes les difficultés en matière de mobilité, de santé, de logement... qui font obstacle à votre autonomie.

#### Pour plus d'informations et RV auprès d'un conseiller :

MISSION LOCALE TECHNOWEST  
Antenne de Blanquefort  
RÉSIDENCE SAINT AHON  
Avenue du Général de Gaulle  
33290 BLANQUEFORT - CAYCHAC  
Tél. 05 56 35 41 97  
• Courriel [mlt.blanquefort@wanadoo.fr](mailto:mlt.blanquefort@wanadoo.fr)  
• Site Internet [www.mission-locale-technowest.com](http://www.mission-locale-technowest.com) (toute l'actualité et infos pratiques)  
• Facebook [www.facebook.com/technowest](http://www.facebook.com/technowest)



## Atelier Histoire du Pian

La création de l'Atelier Histoire du Pian est la suite du projet « Inventaire du Patrimoine » pour quatre communes de la CDC Médoc Estuaire, dont le Pian-Médoc. Il nous a paru opportun de continuer cette action plutôt orientée vers le bâti, par un travail sur l'évolution sociétale et humaine de notre commune.

Le Club de l'Amitié, Détente et Loisirs a bien voulu ajouter à ses nombreuses activités notre atelier et plusieurs de ses adhérents l'ont rejoint. Le 20 janvier 2014 nous avons démarré

notre travail avec comme premier objectif de recourir à la mémoire de nos anciens afin de recueillir leurs souvenirs et les documents qu'ils pouvaient mettre à notre disposition. Nous avons déterminé des thèmes (Ecoles, activités, voirie, bâtiments, église, fêtes, services publics etc.....)

En parallèle de ce travail nous avons épluché les archives de la mairie et plus particulièrement les registres de délibérations mis à notre disposition. L'analyse de ces documents couvrant la période de 1805 à 1999 nous a permis

d'enregistrer environ 1300 délibérations en lien avec les thèmes choisis et nous donner ainsi une base officielle aux différentes informations reçues à partir de nos entretiens.

Le deuxième objectif, afin de nous faire connaître et montrer le sérieux de notre travail, était de monter une exposition. Ce qui fut fait en mars 2015.



Nous avons pu ainsi montrer aux Pianais l'évolution de notre Commune du XIX<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup> siècle. Cette exposition basée sur les hameaux et sur un des pivots de son économie, « La Forêt », nous a permis d'expliquer l'évolution d'une société très rurale avec les différentes activités liées à l'activité agricole et viticole vers une société plus urbaine lors de l'abandon notamment de l'exploitation des fermes et du gemmage. Nous étions

passés des hameaux aux quartiers. Cette exposition a eu une deuxième vie avec sa reprise à la Bibliothèque Municipale en mai 2015.

L'objectif de cette fin d'année est de continuer nos entretiens et de contacter les personnes qui se sont fait connaître lors de l'exposition, soit pour nous confier leurs souvenirs ou des photos. À partir de tout ce travail une synthèse est en cours d'écriture afin de rapprocher et coordonner toutes les informations et documents collectés.

Bien entendu nous allons essayer de remonter le plus loin possible dans notre histoire avec la consultation des archives départementales et compléter ainsi le travail mené actuellement.

L'édition d'un ouvrage serait notre souhait.

A SUIVRE // // //

SAMEDI 10 OCTOBRE 2015

## Les 50 ans de l'ASPM



L'association ASPM omnisports célèbre cette année son cinquantième anniversaire. C'est en 1965 que les premières activités sportives ont débuté dans notre commune : football, cyclisme, basket, etc. Grâce au dynamisme et à l'implication de nombreux bénévoles, l'ASPM compte aujourd'hui pas moins de 11 associations à vocation sportive ou culturelle.

L'ASPM et la municipalité ont décidé de célébrer dignement cet événement et ainsi de nous faire revivre l'histoire de l'association, des différents clubs qui la composent et de leurs moments forts. Le samedi 10 octobre 2015 sera une journée entièrement consacrée à ces festivités avec notamment une exposition ouverte à tous à la salle omnisports.

### Au programme

10 h 00 - 12 h 00  
Départ de deux randonnées (à pied ou à vélo)

12 h 00  
Inauguration de l'exposition à la salle omnisports

12 h 00 - 14 h 00  
Repas champêtre (grillade, frites, buvette)

14 h 00 - 17 h 00  
Grande olympiade du cinquantenaire

17 h 15  
Flash Mob organisée par la Gym volontaire

17 h 45  
Remise des récompenses des Olympiades

19 h 30  
Remise des médailles commémoratives

20 h 15  
Apéritif

21 h 00  
Repas (sur inscription) suivi d'une soirée dansante ouverte à tous

## Attention au bruit

Nos activités et nos loisirs génèrent parfois des nuisances sonores. L'arrêté préfectoral du 5 octobre 2009 fixe les horaires pendant lesquels nous pouvons pratiquer nos activités.

**L'article 5 de cet arrêté précise que :** « Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être exécutés que :

Tous les Jours ouvrables  
8h30 à 12h30 - 14h30 à 19h30

Samedis

9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

dimanches - jours fériés

10h00 à 12h00

**L'article 6 stipule :** « Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier les chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de dispositifs dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestives.

Toute infraction à cette réglementation constatée par un agent assermenté est passible de peine d'amende.

Chacun est invité à faire preuve de civisme et adapter ses activités aux contraintes de la vie en société.



SAMEDI 14 JUILLET

Fête nationale

Animation musicale

Feu d'artices, bal



Marché des producteurs de pays (nocture)

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

Forum des associations

Salle Omnisports

SAMEDI 19 SEPTEMBRE  
DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Foire du Pian-Médoc

Programme détaillé début septembre

SAMEDI 26 SEPTEMBRE

Courses pédestres et randonnée

La Ronde Verte du Pian-Médoc organisée par Pian sport évasion  
Programme détaillé début septembre

Pour toute précision, vous pouvez contacter

Le service Animation de la Mairie

Tél. : 05 56 95 12 77

f.dubois@mairie-pianmedoc.fr

Agenda sur notre site  
www.lepianmedoc.fr

Naissances

BAQUEY JUSTINE ..... 17/01/2013  
 BERTON LOUIS ..... 28/06/2013  
 BEY AARON ..... 01/11/2013  
 BEY PALOMA ..... 25/09/2013  
 BOURDONCLE MATHIS ..... 10/05/2013  
 BRET GAUBASTE LUCILLE ..... 09/04/2013  
 BRUHL JULIETTE ..... 07/05/2013  
 BRUNET AXEL ..... 01/03/2013  
 CAQUERET FANNY ..... 08/08/2013  
 CAZENEUVE ANTOINE ..... 28/01/2013  
 CHADEAU TITOUAN ..... 03/11/2013  
 CHAMPUY ELAÏA ..... 19/02/2013  
 CORAILLER TIMAËL ..... 14/10/2013  
 CUISSARD THOMAS ..... 23/10/2013  
 DAGUINOS ELYA ..... 20/02/2013  
 DARRÉ MAXIM ..... 11/01/2013  
 DEMARTY VICTOR ..... 16/06/2013  
 DÉSERT ANAËLLE ..... 10/03/2013  
 DOMROESE NATHANAËL ..... 17/07/2013  
 DUCROCQ LOANE ..... 06/10/2013  
 DUZON LENA ..... 05/10/2013  
 EYNARD CLÉMENCE ..... 07/03/2013  
 FAURE ROBIN ..... 04/07/2013  
 FONTENEAU ROMAIN ..... 27/04/2013  
 GARCIA AMBRE ..... 16/09/2013  
 GRITLI YOHAN ..... 11/03/2013  
 HANSEL SOLINE ..... 14/02/2013  
 HAUTEFAYE THÉO ..... 16/05/2013  
 HENRIOT MORGANE ..... 19/10/2013  
 HOYUELA MARTIN ..... 21/06/2013  
 JALIN RAFAEL ..... 11/01/2013  
 JALIN UGO ..... 11/01/2013  
 LABBÉ MATHIS ..... 22/12/2013  
 LAHARANNE MATHIS ..... 19/05/2013  
 LARRUE TIFFANY ..... 21/06/2013  
 LESPES ALICIA ..... 18/10/2013  
 LOUBÈRE MAËLYS ..... 27/02/2013  
 MALBRANCQ OLIVIA ..... 24/02/2013  
 MAUREL AUGEREAU EMMY .. 08/10/2013  
 MORA RAPHAËL ..... 09/06/2013  
 PACAUD DUPAU KATELLE ..... 03/05/2013  
 PERLIER CHARLIE ..... 06/02/2013  
 PINEAU TIMÉO ..... 29/01/2013  
 RAMBAUD DENIS ..... 03/03/2013  
 RENOU RAPHAËL ..... 20/01/2013  
 ROC YLLIAN ..... 23/02/2013  
 SEGUY LOÉLYA ..... 13/09/2013  
 SENDREY MAËL ..... 23/03/2013  
 SIMON JUSTIN ..... 19/05/2013  
 SIMON NELL ..... 30/07/2013  
 SOUVERAIN MANON ..... 19/01/2013  
 TAYOOU CLÉLIA ..... 26/04/2013

Mariages

BÉDIS TONY  
 POCHET VIRGINIE ..... 06/07/2013  
 BÉDUÉ ROMAIN  
 NOGUES CHRISTELLE ..... 22/06/2013  
 BRUANT OLIVIER  
 GIBARROUX SABRINA ..... 07/09/2013  
 DECAUDIN QUENTIN  
 MOTTOLA MARQUEZ ZORAÏDA 05/10/2013  
 DELAMARE CÉDRICK  
 COUTZAC CINDY ..... 03/08/2013  
 JOUBERT ERIC  
 LABORDE VIRGINIE ..... 17/08/2013  
 LABARTHE YANN  
 COURRET MAGALI ..... 27/07/2013  
 LARRONDE GUILLAUME  
 ZARZUELO CARINE ..... 27/07/2013  
 LONGUEVILLE LAURENT  
 GONCALVES PRISCILLA ..... 06/07/2013  
 NOLIBOIS JACQUES  
 MAZÉ CLAUDIE ..... 19/10/2013  
 OLIVEIRA PHILIPPE  
 VALOGNE EMMANUELLE ..... 05/10/2013  
 PAYA THIERRY  
 CASTRILLEJO SANDRINE ..... 23/11/2013  
 PELANNE SÉBASTIEN  
 MISSLIN AMÉLIE ..... 30/03/2013  
 PHILIPPON VINCENT  
 BLAESS EMILIE ..... 07/09/2013  
 RICHARD PHILIPPE  
 SERIZOT VALÉRIE ..... 28/12/2013  
 ROSON NICOLAS  
 ALEKSIEVA MONA ..... 16/02/2013  
 SIMON ROMAIN  
 MONFRET CORALIE ..... 10/05/2013  
 TAUDINET NICOLAS  
 BONNEFOI SABINE ..... 07/12/2013  
 VAILLANT AURÉLIEN  
 VALET DELPHINE ..... 27/07/2013

Décès

AZAROBIA SINAIGA ..... 08/02/2013  
 BAREA ALVARO ..... 21/03/2013  
 BOUET JEANNINE  
 ÉPOUSE LASTIESAS ..... 16/12/2013  
 BOURBON ARLETTE  
 VEUVE SAINT-GUIRONS ..... 18/04/2013  
 BRESSY JEAN-MARC ..... 26/04/2013  
 BROUILLET ELIANE  
 ÉPOUSE CALZAVARA ..... 17/01/2013  
 CHANDELLIER SIMONE  
 VEUVE VELLA ..... 24/10/2013  
 CONSTANTIN MARIE  
 VEUVE MONCÉ ..... 06/08/2013

COUSINEY RENÉ ..... 08/07/2013  
 DAMBONS PAULETTE  
 VEUVE DOUMAX ..... 25/12/2013  
 DELEIGNE JEANNINE ..... 04/05/2013  
 DUPENNE HENRY ..... 17/11/2013  
 DUPUY ANDRÉ ..... 23/01/2013  
 DUPOUY SUZANNE  
 ÉPOUSE FORASTE ..... 09/12/2013  
 DURAUD VALÉRIE ..... 13/09/2013  
 EYQUEM MAURICETTE ..... /03/2013  
 FERRAND JEANNE  
 VEUVE PIOZIN ..... 23/07/2013  
 FORAN HELLEN ..... 24/03/2013  
 GILLOT LUCIENNE  
 VEUVE INAUDIÈRE ..... 14/05/2013  
 GIRARD LÉONCE  
 ÉPOUSE JOUSSAUME ..... 19/07/2013  
 GUINE SIMONE  
 ÉPOUSE BALAU ..... 30/09/2013  
 GUTIERREZ VICTORIA  
 VEUVE CARRASCO ..... 04/03/2013  
 LABASTIE JEANNE  
 VEUVE HAVERLAN ..... 27/11/2013  
 LACAUSTE JACQUES ..... 31/01/2013  
 LANSALOT MARIE ..... 24/12/2013  
 LARRANGÉ GEORGINA  
 VEUVE VERNEZ ..... 17/07/2013  
 LAVIGNE COLETTE  
 ÉPOUSE MONGET ..... 26/07/2013  
 LETURCQ ISABELLE  
 ÉPOUSE RIOCHE ..... 30/11/2013  
 LLEONART DANIEL ..... 09/01/2013  
 MAURICOUT ANDRÉ ..... 20/01/2013  
 METAYET JEAN-LOUIS ..... 09/10/2013  
 MICHAUD SIMONE  
 VEUVE DAUBA ..... 15/03/2013  
 MINGINETTE JEAN ..... 20/06/2013  
 NIGOU HENRI ..... 05/06/2013  
 OLIVIER MARIE  
 VEUVE DUPONT ..... 06/11/2013  
 PAES SUZANNE ..... 16/12/2013  
 PÉRIVIER JEAN-MICHEL ..... 31/07/2013  
 PERS SIMON ..... 02/09/2013  
 PETER GEORGES ..... 14/02/2013  
 POTHET RAYMOND ..... 07/02/2013  
 POUJEAU JEANNE  
 VEUVE EYQUEM ..... 23/03/2013  
 RAIMBERT SIMONE  
 VEUVE CHANARD ..... 24/10/2013  
 ROCHER DOMINIQUE ..... 04/07/2013  
 SAINT-JOURS ROLAND ..... 15/01/2013  
 VERWICHT DANIEL ..... 15/11/2013  
 SANGO RAYMONDE  
 VEUVE JUILHARD ..... 31/12/2013

Naissances

AICARD MAXAN ..... 16/11/2014  
 BARREAU CLÉMENT ..... 29/01/2014  
 BAUEMENT EMMA ..... 06/11/2014  
 BENAROUS NAÏM ..... 29/08/2014  
 BORRACCINO KIARA ..... 12/05/2014  
 BOURGET LILY ..... 12/11/2014  
 BOURGOIN LOUIS ..... 18/02/2014  
 BRUANT NINA ..... 29/07/2014  
 CANDE OWEN ..... 12/11/2014  
 CAZALES PAUL ..... 20/09/2014  
 COURTHIEU MAHAUT ..... 14/03/2014  
 DARIOL LILOU ..... 10/02/2014  
 DE MADAILLAN DE MONTATAIRE  
 MONTATAIRE ..... 19/10/2014  
 DESLANDES RACHEL ..... 22/02/2014  
 DETCHERRY DAISY ..... 04/08/2014  
 DO NASCIMENTO AËLA ..... 19/05/2014  
 DOUAY LUKA ..... 04/04/2014  
 DUVERGER MAËVA ..... 29/12/2014  
 FERRÉ ANTOINE ..... 23/12/2014  
 FRANÇOIS JULIE ..... 15/06/2014  
 GAILLARD DELAYE JULIETTE .. 18/04/2014  
 GRANDIERE MAYA ..... 29/07/2014  
 GRITLI ALYSSA ..... 17/01/2014  
 GUAGLIO ALEXIS ..... 23/09/2014  
 GUILLAUME MARILOU ..... 08/07/2014  
 GUILLAUME MYA ..... 05/05/2014  
 HADJADJ-LEVY MYLA ..... 16/05/2014  
 LACROIX LUCIA ..... 14/01/2014  
 LATASTE ÉMILIO ..... 08/04/2014  
 LE VAN THOI LIAM ..... 20/02/2014  
 LOLLIVIER MALAURY ..... 18/06/2014  
 MACHIZAUD NATHAN ..... 24/10/2014  
 MARÉCHAL ARYA ..... 02/04/2014  
 MEILLACQ ELOÏSE ..... 11/07/2014  
 PADRINO LE TIEC INAYA ..... 13/11/2014  
 PASCAUD OSCAR ..... 03/06/2014  
 PELANNE LOLA ..... 23/04/2014  
 PERRET ELISE ..... 26/04/2014  
 PERSON CLÉMENCE ..... 14/11/2014  
 PHILIPPE MATHIS ..... 02/06/2014  
 PIERRE MÉLINA ..... 23/12/2014

PORTES WENDY ..... 27/01/2014  
 POUCHOU CÉLIA ..... 29/06/2014  
 PRAT LOUISE ..... 04/02/2014  
 RINEAU ZOÉ ..... 13/03/2014  
 ROBINET LOUIS ..... 04/12/2014  
 ROGER GUILLAUME MARILOU .....  
 ..... 08/07/2014  
 SACCOMANI CASSIDY ..... 03/08/2014  
 SIMON JONATHAN ..... 25/09/2014  
 THOURET DERUNES Tom ..... 30/05/2014

Mariages

CAVAILLES CHRISTIAN  
 BEYOU PAULINE ..... 02/08/2014  
 CHEVREAU JULIEN  
 BEZAC SOPHIE ..... 09/08/2014  
 DAVELUY THIERRY  
 ABADIE MARTINE ..... 07/06/2014  
 DOMINGOS EMMANUEL  
 MARQUEBIELLE CAROLE ..... 14/06/2014  
 FERRIER GUILLAUME  
 DELAVAUT MAEVA ..... 21/06/2014  
 GOMEZ FERNANDEZ STEPHANE  
 MASCORT DELPHINE ..... 21/06/2014  
 GODICHON PATRICE  
 LASTÈRE MARIE-CHRISTINE .. 17/12/2014  
 GUILLAUD CÉDRIC  
 ROUCHOU CHRISTOPHE ..... 05/07/2014  
 LE MERRER SÉBASTIEN  
 GABORIAUD VANESSA ..... 09/08/2014  
 LE ROY PASCAL  
 MATHIEN GAËLLE ..... 05/07/2014  
 MAROT FLAVIEN  
 PARAUD SANDRINE ..... 16/08/2014  
 RICHARD DANIEL  
 DUFOURCQ JEANNE ..... 08/02/2014  
 RIOCHE CORENTIN  
 SONE CHIHARU ..... 07/06/2014  
 RUTTER PATRICK  
 DUBAUX SARAH ..... 26/08/2014  
 VIGNOLLES RÉMY  
 CORRIHONS AMANDINE ..... 02/08/2014

Décès

ARCOUET CHRISTIAN ..... 08/10/2014  
 BEGUIN DANIEL ..... 22/02/2014

BEYNAUD ANNETTE  
 VEUVE GINESTET ..... 08/05/2014  
 BISARO CHARLES ..... 27/04/2014  
 BLANC PIERRE ..... 29/12/2014  
 BOON RENÉ ..... 03/10/2014  
 CASTAING ALAIN ..... 28/09/2014  
 CAZAUX BERNARD ..... 03/10/2014  
 CLANCHET MIREILLE  
 VEUVE SCHMITT ..... 20/01/2014  
 CHARLES LUCIENNE  
 ÉPOUSE LIMOUSIN ..... 12/04/2014  
 DIEZ MICHEL ..... 24/02/2014  
 DUZERT ROBERT ..... 01/11/2014  
 ELIAERS MARCELLE  
 VEUVE LAURENT ..... 30/05/2014  
 ETCHEBERRY MARIE  
 VEUVE MONTANGON ..... 04/04/2014  
 FLEURY GILLES ..... 07/03/2014  
 FOERSTNER PIERRE ..... 15/01/2014  
 HELLMANN EMMI  
 VEUVE RIBET ..... 03/01/2014  
 HOAREAU MARIE  
 VEUVE MICOUIN ..... 27/10/2014  
 IMBERT ELODIE  
 VEUVE DESMETTRE ..... 28/07/2014  
 JEAN-BAPTISTE YVETTE  
 VEUVE DUBOURG ..... 01/05/2014  
 KNAFOU HILDA  
 VEUVE BERNARD ..... 22/08/2014  
 LABARCHÈDE MAURICETTE  
 VEUVE CORBICE ..... 22/03/2014  
 LATOURNERIE LUCETTE  
 VEUVE EYQUEM ..... 18/10/2014  
 LE DÛ ALBERT ..... 17/07/2014  
 LEBLANC MICHEL ..... 25/12/2014  
 MARTIN PAULETTE  
 VEUVE PAGES ..... 25/05/2014  
 MERLO JULIETTE  
 VEUVE BORSOI ..... 26/08/2014  
 MONPION MARIE  
 VEUVE DUPUY ..... 16/08/2014  
 PESSINA MAURICE ..... 01/08/2014  
 POPOVA TSVETANA  
 VEUVE POPOV ..... 11/10/2014  
 PORTRAIT ROBERT ..... 10/08/2014  
 PREVOST IRÈNE ..... 08/10/2014  
 RUCKEBUSCH DIDIER ..... /11/2014  
 RUILIER MARTINE ..... 25/03/2014  
 SAILLARD JACQUES ..... 13/12/2014  
 SOMOZA ANTOINE ..... 19/04/2014  
 SPLUGA MAGDELEINE  
 VEUVE QUEILLE ..... 19/01/2014  
 VILLENAVE JEANNINE ..... 25/04/2014

## La Majorité Municipale

La majorité municipale respecte une ligne de conduite très simple : elle n'engage les dépenses de la Commune qu'en fonction des moyens dont elle dispose sans solliciter davantage les contribuables. Malgré la diminution brutale des dotations de l'Etat, le budget 2015 permet de terminer les travaux de rénovation et d'extension de l'école maternelle des Airials, de mettre à disposition une nouvelle salle multiactivités à proximité du groupe scolaire du bourg et d'engager un important programme de rénovation des bâtiments les plus anciens de l'école élémentaire. Par ailleurs un montant de 600 000 euros est consacré à l'aménagement et à l'entretien des voiries communales. L'extension du réseau d'assainissement collectif se termine dans le quartier de Louens et des études sont en cours pour raccorder Sénéjac. Quant aux subventions attribuées aux associations, elles sont passées en 4 ans de 41 000 euros à 80 000 euros. Notre choix est le choix de la responsabilité : celui d'investir utilement pour l'avenir du Pian sans augmenter les impôts communaux.

## Opposition

Vos élus de la liste « Un cœur au Pian-Médoc » se sont opposés au budget présenté par le Maire pour 2015. En effet, nous pensons qu'il ne correspond pas au développement de notre commune et à nos attentes : par exemple, aucun effort particulier n'est proposé pour l'aménagement des classes - à bout de souffle - et du parking de l'école du centre, et les associations - en dehors du FCAPM - sont toujours sans moyens. De plus, les budgets votés sont toujours très éloignés des budgets réellement réalisés au Pian : en 2014 l'écart est de 1 898 000 euros pour le budget d'investissement, qui représente ce que la commune dépense pour les habitants (bâtiments, voiries, etc...). Enfin, la municipalité veut augmenter tous les tarifs municipaux (dont le prix des repas des enfants ou encore le prix du temps d'activité périscolaire), très bien !... mais le devenir de nos jeunes ? de nos anciens ? c'est une commune sans de réelles ambitions.

Christian Sauvage, Marina Herbo et Frédéric Klotz vous souhaitent un très bel été !  
Retrouvez-nous sur [www.pian-medoc.fr](http://www.pian-medoc.fr)

## Mairie

260 Rue Pasteur  
Tél. : 05.56.35.02.35 • Fax : 05.56.35.87.56  
[www.lepianmedoc.fr](http://www.lepianmedoc.fr) • [contact@mairie-lepianmedoc.fr](mailto:contact@mairie-lepianmedoc.fr)

### Heures d'ouvertures

#### Accueil - Etat Civil

- Lundi de 14h00 à 17h30
- Mardi, Mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h à 18h30
- Permanence le samedi de 10h00 à 12h00 sauf juillet et août

#### Urbanisme

- Accueil sans rendez-vous
- Lundi de 14h à 18h
  - Mardi de 9h à 12h
  - Mercredi de 9h à 12h
  - Jeudi 14h à 18h
  - Vendredi de 9h à 12h

#### Accueil avec rendez-vous

- Mardi de 14h à 18h
- Mercredi de 14h à 18h
- Jeudi de 9h à 12h

#### Bibliothèque

- Tél. 05.56.35.17.74  
ouverture au public
- Lundi de 15h à 18h
  - Mercredi de 14h30 à 19h
  - Jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h
  - Samedi de 10h à 12h30

#### Pôle Vie Locale :

- **CCAS** : Accueil avec rendez-vous
  - **Vie scolaire**
  - **Animation**
- Tél : 05.56.28.17.15  
05.56.95.12.77  
[pole.vie.locale@mairie-pianmedoc.fr](mailto:pole.vie.locale@mairie-pianmedoc.fr)

#### Multi Accueil

- « A petit pas » :  
Tél. 05.56.28.16.21

#### A.L.S.H. :

- Tél. 05.56.35.86.23

#### Ecole de Musique :

06 03 53 49 67

#### Ecole Maternelle du Brugat :

Tél. 05 56 95 05 86

#### Ecole Élémentaire du Bourg :

Tél. 05 56 35 04 35

#### Groupe scolaire des Airials

Tél. 05 56 95 13 68

#### Police Communautaire

Tél. 05 57 88 95 95  
06 26 79 08 84

#### Communauté de Communes

« Médoc Estuaire »  
Tél : 05 57 88 08 08

**LA BOUCHERIE RESTAURANT**  
LE PROFESSIONNEL DE LA VIANDE

**Menu**  
**Enfant Offert**

**C'est tous les jours, et toute l'année.**

**LE PIAN MEDOC**  
Z.C DES PORTES DU MEDOC - 05.56.45.95.84

POUR VOTRE SANTÉ, ÉVITEZ DE GRIGNOTER ENTRE LES REPAS - WWW.MANAGERBOUCHE.FR

**CHATEAU BELLEGRAVE DU POUJEAU**  
CRU BOURGEOIS

**2009 HAUT-MEDOC**  
GRAND VIN DE BORDEAUX

**VISITE DES CHAIS SUR RENDEZ-VOUS**  
Tél : 06 07 14 09 47

**1 Bouteille OFFERTE**  
sur présentation de cette publicité

l'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

**Stocker Plus**

**Location de BOX sécurisés**  
**Pour particuliers et professionnels**  
**De 2 à 70 m² et accès 24h/7j**

**Prix bas toute l'année**

**05 35 38 35 04**

**1009 ch. du Luget 33290 Le Plan Médoc**  
**www.stockerplus.fr**

**BIENVENUE DANS VOTRE NOUVELLE AGENCE DU PIAN MÉDOC**

Dans cet espace d'échanges facile d'accès, nos conseillers se tiennent à votre disposition pour vous proposer, à chaque moment de votre vie, des solutions simples et claires répondant à vos besoins.

ZAC Les portes du Médoc - 274, route de Pauillac  
33290 LE PIAN MEDOC - Tél. : 05 56 11 27 42  
Du mardi au vendredi 10h/13h - 14h/18h30 - Le samedi 9h30/13h - 14h/17h

**LA BANQUE RÉGIONALE PAR EXCELLENCE**

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutual d'Aquitaine - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Société de courtage d'assurances immatriculée au registre des intermédiaires de assurance sous le N° 07 822 491 - 35410 du Président Wisner - 33076 BORDEAUX CEDEX - RCS BORDEAUX 434 651 246.



Centre Commercial  
**E.Leclerc**



# LE PIAN MEDOC

Tél : 05.56.95.58.00

Ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 20h00\*

Ouvert le dimanche matin de 9h00 à 12h00

**100% GRATUITE**  
Disponible de suite à l'accueil

**BRICO**  
E.Leclerc

Tél : 05.56.95.58.30

**sport**  
E.Leclerc

Tél : 05.56.95.95.00

**Puériculture Bébé**  
E.Leclerc

Tél : 05.56.95.95.00

**JARDI**  
E.Leclerc

Tél : 05.56.35.76.93

vos courses en 1 clic  
**E.Leclerc Drive**  
leclercdrive.fr

Tél : 05.56.95.67.69

**parapharmacie**  
E.Leclerc

Tél : 05.56.95.58.40

**l'auto**  
E.Leclerc

Tél : 05.56.95.57.90

le manège à bijoux  
**E.Leclerc**

Tél : 05.56.95.58.17

**UNE HEURE POUR SOI**  
L'INSTITUT PARFUMERIE

Tél : 05.56.95.58.12

**espace culturel**  
E.Leclerc

Tél : 05.56.95.58.20

**la billetterie**  
E.Leclerc

